

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 376

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Janvier 1998

Comme on le sait, le mieux est souvent l'ennemi du bien. Il me souvient d'un ténor vaudois réputé dont la parfaite élocution n'était pas la moindre des qualités. A l'écoute sur disque d'un passage du célèbre «Minuit, chrétiens» de Placide Capeau, des oreilles impertinentes ont cru entendre, avec une pincée de mauvaise foi, ce qui suit: «Nohël, Nohël, voici le vrai dompteur»!

Feu

Il est d'usage de ne faire accorder cet adjectif que lorsqu'il est placé *après* l'article défini ou l'adjectif possessif: *Ma feu* grand-mère (mais *Feu ma grand-mère*). *Mes feus* grands-parents. *La feu* reine. *La reine feu*. On dit *feu la reine* s'il n'y a pas de reine vivante, et *la feu* reine si une autre l'a remplacée.

Feu tombe en désuétude et n'est plus guère employé que dans le langage écrit. On dit plus couramment, mais avec une nuance populaire, *défunt*: *Son défunt père*. *Ma défunte tante*. Le tour *défunt son père*, *défunte sa mère* se rencontre parfois.

Remarquons que *feu* ne se dit que des personnes que nous avons vues ou que nous avons pu voir. On ne dit pas *feu Platon*, *feu Cicéron*, si ce n'est en plaisantant, ou dans le style burlesque.

(Défense du français, n° 376, janvier 1998)

Commémorer, remémorer

Commémorer, c'est rappeler par une cérémonie le souvenir d'une personne ou d'un événement: *Commémorer une victoire*. *Commémorer l'armistice*. *Commémorer une naissance, une mort*.

On ne dira pas *Commémorer un souvenir*, ce qui serait pléonastique. On ne *commémore* pas davantage un anniversaire ou une fête: on *célèbre* un anniversaire, une fête.

Remémorer, c'est remettre en mémoire: *Se remémorer ses années de collège*.

Et notons en passant que si l'on se rappelle quelque chose, en revanche on se souvient de tel ou tel événement: *Je me souviens de cela*, mais *Je me rappelle cela*. *Je m'en souviens*. *Je me le rappelle*. Autant de notions qui paraissent évidentes, mais que l'on a tendance à négliger dans le langage de tous les jours.

(Défense du français, n° 376, janvier 1998)

Cépage et vins

Une règle simple, tirée du «Guide du typographe romand», permet d'écrire correctement les noms des vins et des cépages dont ils sont issus. La majuscule s'impose lorsqu'on parle de vins du Beaujolais, de Bordeaux, de Champagne, etc., ainsi que de vins de renommée locale ou régionale. Dans le cas des vins très largement connus, c'est la minuscule qui prévaut: boire du beaujolais, du bordeaux, un verre de chambertin, de champagne, de pommard, de pouilly-fuissé, de saint-émilion, etc.

En ce qui concerne les cépages, pas de complication, car la minuscule est de rigueur pour tous, de l'aligoté jusqu'au vignier en passant par le bergeron, le cabernet, le chasselas, la durize, l'ermitage, le fendant, le gamay, la marsanne, le merlot, le muscat, l'oriou, le pinot, la rève, le riesling, le sauvignon et la syrah, cette liste n'étant pas exhaustive, et de fort loin.

(Défense du français, n° 376, janvier 1998)

Indigène

Indigène signifie «qui est originaire du pays où il vit»: *Les indigènes de la Nouvelle-Calédonie*. *Les indigènes de l'Europe centrale*. *Plantes, productions indigènes*. *Les populations indigènes*. C'est improprement qu'on appelle indigènes des habitants des territoires d'outre-mer qui se trouvent hors de leur pays. *Indigène* ne peut s'employer que par rapport au pays même: *A Rabat, j'ai vu défiler les troupes indigènes*, mais: *A Paris, j'ai vu défiler les troupes marocaines*.

D'autre part, les naturels des pays d'outre-mer voyant à tort dans *indigène* un sens défavorable, ce mot est le plus souvent remplacé par *autochtone* ou *aborigène*, de sens identique.

Par plaisanterie, *indigène* s'emploie parfois pour habitant: *Les indigènes de Brie-Comte-Robert*.

(Défense du français, n° 376, janvier 1998)

Soldes

Les soldes, cet indestructible serpent de mer, n'en finissent pas de nous étouffer. Et lorsque nos boîtes aux lettres débordent de publicité agressive, voici ce que l'on peut y découvrir, de la part de magasins de revêtements de sols, moquettes et tapis: *Soldes géantes*, en majuscules et en gros caractère!

Encore une erreur, se dit-on, une de plus. Hélas! Ce n'est pas une, mais quinze fois dans le même prospectus qu'il nous faut la subir. Dommage que l'on ne déploie pas semblable constance à l'école, où l'on s'efforce pourtant d'inculquer aux enfants le langage correct qu'ils parleront et écriront demain.

Rappelons que le mot *soldes*, dans son acception de marchandises vendues au rabais, est du masculin, et que *solde* au féminin désigne la paie, la rétribution, le service.

(Défense du français, n° 376, janvier 1998)

Luxuriant, luxurieux

Luxuriant, dont le nom correspondant est *luxuriance*, se dit de ce qui est vigoureux, de ce qui pousse avec abondance: *Végétation luxuriante*. Bientôt, les collines *luxuriantes* qui dominant Capetown élèvent par degrés leurs paisibles terrasses. *Chevelure luxuriante*. Au figuré: *Style luxuriant*. *Cerveau luxuriant* de visions.

Luxurieux a pour correspondant *luxure*, et se dit de qui se livre sans retenue aux plaisirs de la chair, ou porte à la luxure: *Homme luxurieux*. Un geste *luxurieux*. Des peintures *luxurieuses*.

(Défense du français, n° 376, janvier 1998)